

Compte rendu de la réunion Assemblée Générale extraordinaire visio du 05 mars 2026

Présents :

-Christophe Crozet

-Jean-Jacques Darget

-Laurent Garcia

-Elodie Serbellone

-Bastien Phelipponneau

-Hélène Phelipponneau

-Sylvie Galaup Sarda

-Sylvain Coron

-Nicolas Pinel

-Laurent Batier

Représentés par procuration :

-Serge GIMBER représenté par : C.CROZET

-François PAUL représenté par : C.CROZET

*Nouveaux Statuts :

- modification adresse du siège
- ajout article 15 sur le code de déontologie
- modifications diverses : nombre de personnes du bureau, affectations des membres, ...
- Proposition des nouveaux membres du bureau proposée :

*Président : Christophe Crozet

*Trésorier : Jean-Jacques Darget

*Secrétaire : Laurent Garcia

Autres membres actifs de l'association : Elodie Serbellone et Pascal Ruch.

Il a été voté à l'unanimité le choix des personnes cis-nommées avec leurs affectations correspondantes.

-Le montant de la cotisation annuelle des membres est maintenue pour cette année au montant de 50€.

-il a été transmis un mail pour l'inscription ou le renouvellement des adhérents avec un lien de cotisation sur Yapla, malheureusement nous rencontrons temporairement des difficultés de validation de paiement par le site, nous vous invitons par conséquent à réaliser le paiement des cotisations par virement bancaire avec les données suivantes afin de régulariser votre inscription :

RIB : FR76 1310 6005 0030 0357 5080 795

BIC : AGRIFRPP831

-A vos calendriers :

*21/05/2026 19h (Lycée Guynemer à Toulouse) Thème 1 : La sécurité sur le Tour de France vélo (présenté par M. Jean-JacquesDARGET)

*04/06/2026 19h : Repas estival de l'association (emplacement à définir, bonne ambiance incluse)

*24/09/2026 19h : La commission de sécurité selon le point de vue du SDIS, une autre vision des exigences (présenté par M. Jean-JacquesDARGET)

*26/11/2026 19h : Thème 3 à définir (voir proposition en suivant).

Arrêté du 19 février 2026 modifiant l'arrêté du 25 juin 1980 : Petit arrêté, grandes conséquences.

Il est important d'intégrer ces nouvelles mesures à notre activité quotidienne.

Comment le faire ? Analyses, explications de texte,.....

Nous vous proposons de faire un atelier de réflexion par groupes de travail sur le sujet en répartissant les principaux axes visés par l'arrêté.

Ce sujet de réflexion pourra faire l'objet du thème n°3 visé ci-dessus.

Nous pouvons également présenter un thème n°3 différent selon vos propositions, mais aussi présenter tout autre sujet qui vous intéresserait de présenter.... Nous attendons vos propositions.

L'ensemble du bureau de l'association SSIAP3-31 vous remercie de votre présence, de votre implication, et nous restons présents pour vous aider dans l'aboutissement vos projets.

Pour information et faire valoir ce que de droit.

DocuSigned by:
Christophe CROZET
28F3C5240FDB470...